

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 8 (1920)   |
| <b>Heft:</b>        | 106  |
| <br><b>Artikel:</b> | A propos de jeunes   |
| <b>Autor:</b>       | B.L.   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-255941">https://doi.org/10.5169/seals-255941</a>                          |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lisée dans le domaine agrarien depuis des dizaines d'années sans se heurter à l'opposition entêtée du député de Bulach !<sup>1</sup>

Les Chambres donnent encore leur approbation à la participation de la Suisse aux crédits en faveur de l'Europe centrale. Ce crédit de 25 millions pour la Suisse a déjà passé la frontière sous forme de produits laitiers pour la somme de 11 millions. Le reste suivra. On fait toutefois sentir au Conseil fédéral que s'il a laissé parler son cœur en cette affaire, c'est bien le maximum de ce que la Suisse peut dépenser de la sorte et qu'il ne s'agira pas de recommencer.

Le Conseil des Etats a reconnu le danger qu'il y aurait à abolir prématûrement toutes les restrictions relatives à l'entrée des étrangers en Suisse et n'a pas confirmé les décisions du Conseil national en cette matière. Il se prononce au contraire pour le maintien de la police des étrangers, mais facilitera l'entrée aux étrangers qui feront vivre notre industrie hôtelière.

Un grand rapport de gestion du Conseil fédéral a encore rempli une bonne partie de la session de cette Chambre.

Annie LEUCH.

### A propos de jeunes

La *Ligue des Jeunes Staufferacherinnen*, Association de jeunes filles suisses, dont le siège est à Berne, nous envoie un long appel que nous ne pouvons reproduire en entier, et dont nous résumons ci-après les points essentiels. Le but de la Ligue est de travailler à l'éducation gratuite de la femme comme mère et ménagère, et cela au moyen de cours de soirs, puis de véritables internats ménagers pour les jeunes filles auxquels leurs moyens ne permettent pas de suivre l'enseignement d'une école ménagère. Les fonds seront fournis par les cotisations des membres de différentes catégories. Le groupe de Berne s'est déjà formé et les cours organisés par lui commenceront dès cet automne, avec un programme différent pour les jeunes filles et pour les fiancées (!), sous les auspices de plusieurs personnalités du monde de l'enseignement, et des sociétés à but patriotique et économique.

\* \* \*

L'année dernière, le *Mouvement* avait l'occasion de constater un réveil féministe dans les Grisons en relatant la fondation d'une association de jeunes filles, les *Junge Bündnerinnen*. Féministe — il faut s'entendre ! nous sommes encore aux débuts et bien loin du suffrage, qui est plutôt notre bête noire — ainsi que l'a montré la seconde assemblée annuelle de la société, qui a réuni, le dimanche 26 septembre, plus de 100 jeunes filles et femmes à Filisur. Un groupe restreint de déléguées et membres du comité a procédé dès le samedi soir à la révision des statuts, à l'élaboration du nouveau programme d'action. L'Association conserve nettement son caractère d'œuvre sociale. Les rapports des sections de Coire, Davos, Thusis et Zuoz, qui ont été les premières à se constituer, prouvent qu'il a déjà été accompli beaucoup de travail dans le genre de celui que font à Genève les groupes de Service social des paroisses. La vallée de Misocco a aussi une section avec un beau programme et des centaines de membres. Tout en cherchant à assembler assez de bonnes volontés pour suffire à toutes les demandes d'aide (ainsi l'organisation de la lutte contre la tuberculose qu'entreprend la Société d'Utilité publique des femmes), les *Junge Bündnerinnen* s'efforceront de développer le côté intellectuel de leur association, de faciliter la formation, l'éducation des jeunes filles. Il faut naturellement agir en bon accord et se soutenir mutuellement, mais dans une indépendance presque absolue qui permette de s'adapter aux besoins de la ville et de la campagne, de chaque village presque, qui conserve une individualité propre. Il y a une question cependant qui intéresse également le pays entier. C'est celle des écoles ménagères qui fut étudiée dimanche. Mme Zellweger était venue de Bâle nous faire une conférence civique que l'on écouta avec beaucoup d'intérêt. L'année de service pour femmes, cependant, qui était comprise dans le sujet, est pour nous une conception bien lointaine. Ce qui nous manque, ce sont des maîtresses habitant le pays qui organisent dans leurs villages des

<sup>1</sup> On sait qu'au Conseil national, comme dans la campagne zurichoise, M. Bopp s'est montré l'adversaire irréductible et facétieux du suffrage des femmes. (Réd.)

cours ménagers pour jeunes filles sorties des écoles. Il y faut du dévouement, car il est difficile d'éveiller l'intérêt pour ces institutions cependant si utiles, et les honoraires sont très bas. Espérons que l'appel lancé aux jeunes filles de bonne volonté ne restera pas sans réponse. — On récolta encore des adhésions au mouvement national des « Staufferacherinnen » qui poursuivent les mêmes buts que notre association. Puis l'on se quitta avec un joyeux « au revoir » et pleines d'ardeur à la tâche.

B. L.

\* \* \*

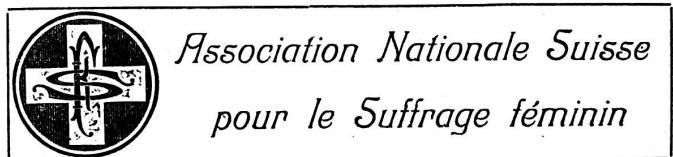
*N. D. L. R.* — Le *Mouvement Féministe* est une tribune trop librement ouverte à toute opinion féminine pour que nous n'ayons pas donné aux auteurs de ces communications l'occasion de faire connaître ces divers groupements. Mais nous tenons d'autre part à exprimer nos expresses réserves quant à ce mouvement, réserves que formulent en même temps que nous, nous le savons, des personnalités très influentes en matière d'éducation de la jeunesse féminine en Suisse allemande. Il y a, en effet, un grand danger, au moment où l'attention des jeunes filles devrait être attirée, leur conscience réveillée, sur l'impératif devoir de toute femme de s'intéresser activement à la chose publique, d'élargir son horizon et de se préoccuper des grands problèmes qui se posent devant la conscience de chacun, à laisser croire à toute cette jeunesse, pleine de bonne volonté, mais d'inexpérience aussi, que le travail purement ménager et philanthropique est le but de la vie, et que le rôle de la femme suisse se borne à en bien accomplir les prescriptions. Gertrud Staufferacher savait, elle, voir plus haut et plus juste, comprenait mieux les tâches civiques qui incombent à la femme, et n'aurait pas été — peut-être bien ? — ravie du marrainage que lui imposent depuis si longtemps toutes les Sociétés qui tendent à enfermer l'activité féminine dans un cercle étroit plutôt qu'à l'épanouir librement au grand soleil de la responsabilité comprise et acceptée par la citoyenne de demain.

**ERRATUM.** — Mme V. de Morsier nous prie de rectifier une erreur typographique dans son article sur le Conseil International des Femmes, paru dans notre dernier numéro (N° 105). Page 148, colonne 1, ligne 35, lire : *travaux pratiques*, au lieu de *travaux politiques*.

### OUVRAGES REÇUS

Dr N. WINTSCH-MALEEFF: *L'effort féminin aux Etats-Unis*.  
(Tirage à part de la *Grande Revue*; Paris, 1920.)

Nous signalons à nos lecteurs cette intéressante étude, due à la plume d'une des rares participantes de notre pays au Congrès médical international féminin de Washington, il y a une année. Mme Wintsch-Maleeff, que les questions sociales intéressent autant que les questions médicales, a eu de la sorte une excellente occasion de voir de près le travail accompli par les Associations féminines aux Etats-Unis, et de se renseigner exactement à leur égard. Cette brochure sera lue avec grand profit par toutes celles qui désirent être au courant de l'activité sociale des femmes d'outre-Atlantique.



#### Communication du Comité Central.

Le C. C. a eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion à notre Association d'une 19<sup>me</sup> Section, celle de Porrentruy, présidente Mme Zahler, à laquelle il souhaite une cordiale bienvenue dans la famille suffragiste.

#### Nouvelles des Sections.

**GENÈVE.** — Le Comité de l'Initiative a déposé le 4 octobre en Chancellerie ses feuilles d'initiative constitutionnelle portant 2915 signatures légalisées par les mairies, soit plus de 400 que le chiffre fixé par la loi. Ainsi que nous l'avions toujours prévu, le déchet des signatures non valables de par la négligence ou les erreurs des signataires a donc été d'environ 400 également. Le Département de l'Intérieur procède actuellement — et avec une sage lenteur ! — à la vérification des signa-